



Grenoble, le 24 NOV. 2008

MICHEL DESTOT

MAIRE DE GRENOBLE

DÉPUTÉ DE L'ISÈRE

Réf. : DG/COM/ANIM/MD/XDE/VL/519118

Madame, Monsieur,

Vous m'avez interpellé sur les nuisances liées aux décorations lumineuses en période des fêtes de Noël.

J'ai noté avec la plus grande attention les différents points évoqués sur le document "Agir pour l'environnement" que vous m'avez adressé à cet effet.

C'est un plaisir de pouvoir vous répondre que la Ville de Grenoble a adopté depuis plusieurs années une politique vertueuse dans ce domaine. En effet, depuis cinq ans, les Services municipaux travaillent à l'amélioration constante des décorations de Noël en remplaçant progressivement les motifs démodés et fortement consommateurs d'énergie par des décorations à LED qui ne présentent aucune nuisance envers la faune nocturne et qui ont par ailleurs l'avantage de réduire considérablement les consommations en électricité.

Nous observons en conséquence une sensible diminution de la facture d'électricité sur la période des fêtes depuis que ce principe est adopté. De surcroît, les plages horaires quotidiennes tout comme la durée d'illumination de la Ville ont été limitées.

Vous constaterez ainsi que les illuminations débuteront cette année le samedi 29 novembre 2008 pour s'achever le dimanche 4 janvier 2009, elles verront leur extinction quotidienne en semaine à 0h30 et à 2h du matin les nuits de week-end.

Tout comme vous, j'ai souhaité que la Ville de Grenoble ne soit pas outrancière dans ce domaine. Ainsi, le budget consacré aux décorations de Noël est constant depuis 3 ans et se situe largement en dessous de ce qui se pratique dans de nombreuses autres villes françaises.

Je vous prie de croire en ma détermination pour maintenir les efforts dans ce domaine, tout en souhaitant répondre aux attentes d'émerveillement du plus grand nombre de nos concitoyens en cette période de fête.

En vous renouvelant ma vigilance sur ce sujet, je vous prie croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

Très cordialement


Michel DESTOT